

500
920

Volume 58

DU QUARTIER LATIN, 1 DECEMBRE 1975 NO. 13



Socio: Bilan de la lutte (1).....P. 8 et 9
La Palestine et l'ONU.....P.12
A propos de la pen P.4

OFFRE SPÉCIALE **PHOTOCOPIE**
 SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE D'ÉTUDIANT
6¢ ou moins

REPRODUCTION 738-3372

Carlton
 6280 Côte des Neiges, Montréal, Qué.

7up **L'incola**

**DU NOUVEAU
 AU MAGASIN
 SERVICES-CAMPUS.**

Les Magasins de Services-Campus Viennent D'OBTENIR une entente AVEC UN NEGOCIANT EN AMEUBLEMENT, ce qui veut dire que vous pouvez obtenir des meubles à des prix jamais vu. 20,000 pieds carrés de meubles exposés.

Pour cela il vous suffit de passer à l'un des deux Magasins et obtenir votre "CARTE D'INTRODUCTION"
 Sans cette carte aucune entrée n'est possible à la Salle d'exposition.

Volume 58

Vol. 58 du Quartier Latin, No. 12, 24 novembre 1975. Les nouveaux collaborateurs sont les bienvenus au Volume 58. Les réunions de préparation ont lieu le JEUDI à 18 h. au 6ième étage du Centre Communautaire [C-6526]. La discussion des textes à paraître a lieu au local du Syndicat Politique des Etudiants de Science Politique au 4ième étage [secrétariat du département] du Pavillon des Sciences Sociales. Nous lançons une invitation spéciale aux gens de l'UQUAM qui sont intéressés à venir travailler avec nous.

Les photos qui paraissent dans le journal sont prises avec une caméra OLYMPUS OM-1 qu'on peut se procurer aux magasins de Services-Campus.

Depôt légal
 BIBLIOTHEQUE NATIONALE.
 COORDONNATEUR
 TECHNIQUE
 Pierre Tourangeau

COLLABORATEURS
 Maryse Turcotte Pierre Duhamel
 Michel Desmarais Viateur Boutot
 Pierre Paquette Andrée Côté
 Diane Bélanger André Lemire
 Alexandra Hobden
 Impression
 Payette et Simms Inc.
 Composition et montage
 SST Typesetting.

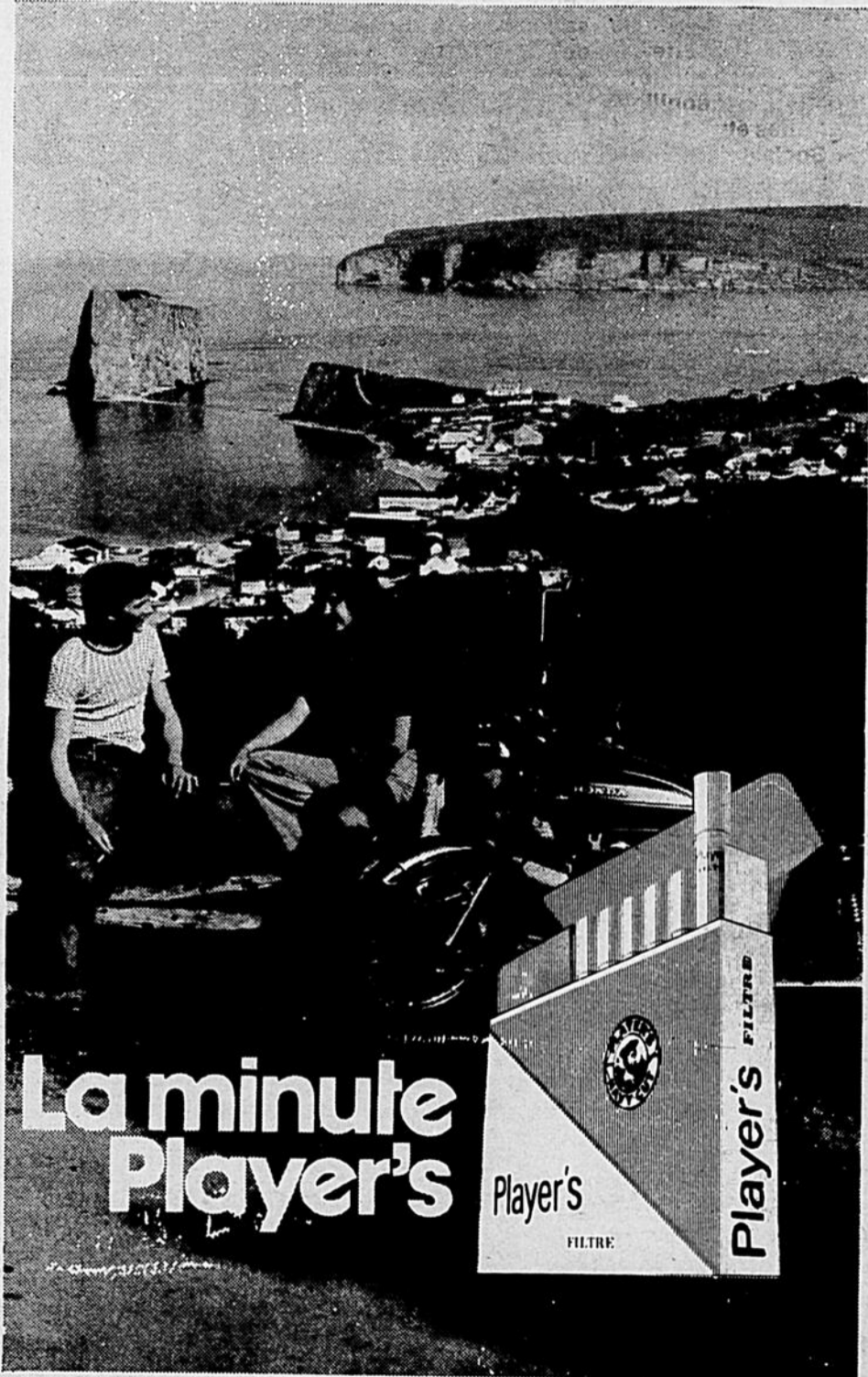
LE CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ETUDES EUROPEENNES
 PRESENTE UNE CONFERENCE DE BENJAMIN NELSON.
 LE DR. BENJAMIN NELSON, PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE A LA FACULTE DE LA NOUVELLE ECOLE DE RECHERCHES SOCIALES DE NEW-YORK ET PRESIDENT DE LA SOCIETE INTERNATIONALE D'ETUDES COMPARATIVES DES CIVILISATIONS, DONNERA UNE CONFERENCE ET PARTICIPERA A UN SEMINAIRE LE 8 DECEMBRE A ICES.

3 P.M. 1199 BLEURY
 6IEME ETAGE CH. 6405

SEMINAIRE: LES "MENTALITES" DES CLASSES MOYENNES AU MOYENAGE ET SOUS LA RENAISSANCE ET "L'ESPRIT DU CAPITALISME".
 CONFERENCE: L'AFFRONTMENT DES CIVILISATIONS: COMMENT LETUDIER ET POURQUOI.

6 P.M. 1199 BLEURY
 10IEME ETAGE CH. 1010

LES COMMUNICATIONS SERONT DONNEES EN ANGLAIS.



**La minute
 Player's**



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
 Moyenne par cigarette — Format régulier: "goudron" 19 mg, nicotine 1.4 mg.

OPINION: LA LUTTE EN SOCIO!

Les étudiants de socio: ^DE ^PI ^ED ^S!

L'édition du Volume 58 du 17 novembre avait la mansuétude de nous livrer diverses analyses du désormais célèbre conflit de socio. La plus cohérente et la plus pénétrante des savantes analyses pseudo-marxistes faite par des pseudo-intellectuels petits-bourgeois [pour employer les termes de cet éthéré milieu] sans fond de culotte est sûrement celle d'"Un groupe d'étudiants de sociologie" dans un article intitulé "Une même lutte".

Qu'on en juge et je cite: "Cependant la mobilisation actuelle des étudiants en Sciences Sociales constitue l'acquis le plus important de la lutte... En effet, la création à l'intérieur de Sciences Sociales d'une organisation de la base [hum...hum...] autour d'objectifs communs...il faut que les luttes se mènent de façon concurrente à une réflexion politique intense sur le rôle de l'université dans la société. Sinon, les risques de récupération seront grands sinon de la

part du recteur Lacoste, qui souhaite aménager la participation que de la part de groupes à visées corporatistes plus intéressés à la vague notion d'intérêts communs des étudiants qu'à un mouvement étudiant capable de soutien aux luttes du milieu. [Référence à l'Aneq] et d'enchaîner au paragraphe suivant: "C'est un défi que d'éviter l'écueil anéquistique d'une organisation de lutte sans objectif de lutte et surtout sans analyse [ouf à voir la leur] de la situation."

Pour ma part, je veux bien admettre qu'il y a une nuance, un tant soit peu subtile, entre intérêts et objectifs, mais j'ai une certaine difficulté à en définir les bases claires, explicites et précises. Peut-être la formation que les gens de socio récuseront leur permet-elle de le faire!

De toute façon, ceci n'est pas la première incongruité des gens de socio. C'est un fait qu'il appartient aux intel-

lectuels puristes et politiques de n'avoir aucune espèce d'idée de ce que peut-être une organisation. Ayant suivi le conflit d'assez près, j'ai pu constater "de visu" l'anarchie qui régnait [il est vrai que certains ont prétendus que la lutte était manipulée par des Trotskytes] en sciences sociales et qui a trouvé sa consécration ultime dans l'immense foule de 900 personnes qui [y inclus une forte délégation de l'Uquam] réunis au Centre sportif après la glorieuse manifestation contre la répression où enfin les étudiants de l'U de M ont pu fraterniser avec les travailleurs de la United Aircraft.

D'autre part, il est évident qu'une bonne organisation "de lutte" s'essouffle après deux mois et rentre au cours pour sauver la session comme les 900 scabs de la même United Aircraft tandis que les autres départements [histoire, anthropologie je crois...] continuent le combat. Qu'on me comprenne

bien cependant: je ne suis pas pro-administration, ou agent de la GRC, comme certains individus qui ont pris la parole aux assemblées de Sciences Sociales [à ce que certains ont répétés.]

C'est une nécessité à mon sens que des luttes se mènent de façon concurrente à une réflexion politique intense sur le rôle de l'université dans la société, en particulier, et sur la société en général.

Comme il était mentionné dans un précédent numéro du Volume, on est alors en face de deux options: l'option syndicale, i.e., la lutte pour les intérêts communs, et l'option politique, c'est-à-dire la remise en question globale.

Dans un tel dilemme, l'option politique s'impose. Mais, au Québec, en 1975, la seule façon d'être politique, [ne pas confondre avec politicien] c'est d'être syndicaliste de droite sinon on fait de la masturbation théorique, comme le reprochait récemment en des termes plus polis Jacques Couture, du R.C.M., aux groupes qu'il qualifiait d'extrême gauche.

Mesdames et Messieurs de Socio, il faut encore savoir ce qu'est un mouvement de la base...

D'autres part, il ne faudrait

pas oublier non plus que la C.E.Q. et la C.S.N., ont déjà réfléchi avant nous, sur la dualité syndicat-politique et qu'il n'en n'ont pas brûlé pour autant leurs drapeaux.

Tant que les étudiants n'auront pas réalisé qu'il faut s'organiser coûte que coûte, [ceci ne veut pas dire non plus que je sois pro-anéquistique, ils resteront des rats de bibliothèque qui envahissent quelquefois les rues pour proclamer des vœux pieux au destin d'ailleurs bien vite contrôlé.

Déjà, je me vois accusé de réformisme sinon d'économisme. Peut-être! Mais si le système est fondamentalement mauvais, ce n'est pas une réforme de plus où de moins qui va lui permettre de renaître de ses cendres, tandis qu'étaler au grand jour ses contradictions, c'est seul moyen de politiser les masses pour obtenir enfin une organisation de la base.

C'est évidemment là un projet à long terme et quand on est étudiant, en socio ou ailleurs, à long terme, ce n'est pas pour aujourd'hui. C'est plus facile d'être "cool" en discutant de la plus value ou de Marx qu'on ne comprend souvent même pas,...d'où la nécessité des refontes de programme!

PIERRE RAJOTE
MILITANT DE PSYCHO

TAPPE-TOI
UNE
BROUÈ!



A PROPOS DE LA PEN...

Au début du mois de novembre avait lieu à Québec le premier congrès de la PEN [Presse Etudiante Nationale]. Une trentaine de personnes représentants autant de journaux étudiants participaient à ce

donc à pallier à une situation d'isolement qui s'est fait sentir dans la période de désorganisation du mouvement étudiant."

Il semble donc clair que la PEN est née d'une volonté d'organi-

diant et qu'en ce sens il promouvoit la formation d'association [sic] étudiante [sic] et la consolidation des associations déjà existantes."

En fait, le congrès de la PEN s'est fixé [assez rapidement semble-t-il]

adopté une proposition d'appui inconditionnel à l'ANEQ, appui qui se fera sur la base de la défense des intérêts étudiants.

Cette belle manoeuvre, un peu grosse tout de même, qu'aura été la

comme contenu objectif, des mots creux! LA PEN qui aurait pu vouloir dire quelque chose si elle avait été fabriquée autrement, n'impressionne personne et donne plutôt l'impression d'une "baloune" mal gonflée qui risque à tous moments de crever parce qu'on la tient trop bien en main. Quant à l'ANEQ, cette entité réactionnaire, [elle le prouve tous les jours], elle emploie des tactiques de monopole et agit avec la PEN comme Power Corporation avec le marché québécois de l'information: posséder pour contrôler. C'est de cette façon seulement qu'on doit voir l'appui inconditionnel que la PEN a donné à l'ANEQ. En attendant, nous auront droit de plus en plus à ce type de journaux insipides et vides de contenu qui ne parlent que de leurs problèmes de structure et d'organisation et qui mettent de l'avant la plupart du temps, des mots d'ordre réactionnaires ou des analyses pour le moins bizarres sur l'ennemi commun ou sur les privilèges des étudiants. Quoi qu'il en soit, si c'est sur cette voie que s'engage la PEN, on peut dire sans risque de se tromper qu'elle s'engage sur une voie de garage. Qui lisait [et qui lit?] des journaux aussi "plates" et peu critiques que la Majorité [d'ailleurs remarquablement mal écrit] l'Unité ou le Nouveau Cartier [nom ridicule s'il en est un]? On devrait peut-être se poser la question à l'ANEQ ou à la PEN. Mais enfin n'insistons pas.

PIERRETOURANGEAU



congrès qui, semble-t-il, visait à l'unification. C'est du moins ce que laisse entendre Le Journal de la Majorité dans sa livraison du 11 Novembre dernier lorsqu'il écrit: "L'organisateur [sic] de ce premier congrès est la conséquence du désir qu'avait [sic] manifesté les journaux étudiants lors du colloque régional de Québec et du colloque national sur le journalisme étudiant tenu à Montréal durant l'été. Et plus loin: "Le premier congrès de la PEN visait

ser le journalisme étudiant et de lui imposer une structure. Mais à quelles fins ce bel organisme a-t-il réellement été créé? A qui servira-t-il et qui s'en servira? En guise de réponse voici encore quelques extraits de l'article sur le congrès de la PEN tirés de la Majorité: "En remettant la Presse Etudiante Nationale [sic!], les journalistes présents au congrès ont clairement indiqué que le journal [?] est un organisateur [?] dans le mouvement étu-

des objectifs de lutte qui sont les suivants:
 1- La promotion d'intérêts étudiants.
 2- Briser l'isolement en facilitant l'accessibilité à l'information.
 3- La sensibilisation des étudiants aux problèmes auxquels ils sont confrontés et l'élévation de leur niveau de conscience.
 4- L'implication dans un effort commun des journaux étudiants "et à rehausser [sic] la qualité de l'information diffusée."
 Enfin le congrès a

farce de la fondation d'une Presse Etudiante Nationale n'aura abusé personne. De fait, comme on s'y attendait, l'ANEQ a mis sur pieds une PEN "démocratique" à son image et dont les objectifs et les définitions en tant qu'organisation sont aussi flous que ceux de maman-ANEQ. C'est cette soif de pouvoir à tout prix que connaît si bien la direction actuelle de l'ANEQ qui est à l'origine du nouvel organisme. La structure pour la structure et

LA LOI TRUDEAU

LES MESURES TRUDEAU

Le 14^e octobre dernier, le premier ministre canadien annonçait publiquement le programme de son gouvernement pour mettre un frein à l'inflation à l'échelle nationale. Ce que tout le monde appelle maintenant les mesures Trudeau [Bill C-73] est d'après les dires mêmes de celui-ci: "... une politique en matière de prix et de revenus, mettant l'accent sur la bonne volonté de tous, mais prévoyant, le cas échéant, un renfort par voies légales, pour des groupes particuliers." Pour veiller à la bonne application des mesures [Trudeau ne fait pas tellement confiance à la "bonne volonté de tous" et il a bien raison...] le gouvernement prévoit la mise sur pied d'un appareil juridique: la Commission anti-inflation, chargée de surveiller l'évolution des profits, des prix, des dividendes et des revenus, de détecter les infractions et de faire respecter le programme. Grand chef du programme, Jean-Luc Pépin a été nommé responsable de la Commission avec le "modeste" salaire [n'oublions pas qu'il s'agit de lutter contre l'inflation] de \$54,000.

Pour mettre en marche son programme, le gouvernement fédéral compte sur les dix gouvernements provinciaux et sur "l'effort concerté" et "la collaboration de chaque canadien". D'ailleurs, pour "donner l'exemple", le gouvernement fédéral prévoit, parmi les mesures anti-inflationnistes, la publication "... de directives interdisant le remplacement normal de l'ameublement de bureau, l'utilisation de billets d'avion de première classe et l'annulation temporaire des calendriers nouveaux de remplacement des véhicules des ministères" fédéraux.

Après avoir asséné un si dur coup à "nos" ministres, le gouvernement coupe dans le personnel. Cependant, tout en imposant une limite à la croissance générale du personnel de la Fonction Publique, trois "domaines prioritaires" verront leurs effectifs augmenter:

- le personnel relatif aux nouvelles mesures économiques
- le personnel de la police et des pénitenciers
- et certains services essentiels [comme la Poste].

De cette façon, le Fédéral peut garantir l'application du programme; tout est prévu... jusqu'à l'augmentation de l'appareil répressif: c'est nécessaire lorsqu'on sait que les travailleurs et les syndicats qui oseraient passer outre aux mesures risquent des peines d'amendes et de prison: dans les cas d'accusations sommaires, des amendes de \$200 à \$1,000 et la prison jusqu'à 2 ans; dans le cas d'accusations criminelles, des amendes d'au moins \$10,000 et la prison jusqu'à 5 ans.

A l'appel d'Ottawa, Bourassa a répondu bien vite, trop content d'avoir une loi pour faire reporter la crise économique sur le dos des travailleurs québécois. Par le projet de loi 64, il a même élargi les mesures Trudeau au secteur public et para-public québécois... en prévision des prochaines négociations du Front Commun.

A[GELER LES SALAIRES

Cela consiste à fixer des plafonds maximums d'augmentation de salaires pour les trois prochaines années. Une marge pour l'enrichissement et le rattrapage du coût de la vie est prévue, comme nous le montre la tableau suivant:

	1ère année	2ième année	3ième année
protection de base	8%	6%	4%
enrichissement	2%	2%	2%
rattrape du coût de la vie	2%	2%	2%
total	8% à 12%	6% à 10%	4% à 8%

En termes de dollars, les augmentations annuelles varieront de \$600 à \$2,400.

Le programme de gel des salaires s'applique à 6 catégories suivantes:

- les entreprises de plus de 500 employés
- les entreprises dont les employés négocient collectivement à l'échelle de leur industrie
- les entreprises de construction de plus de 20 employés
- les ministères, organismes et sociétés du gouvernement fédéral
- les gouvernements provinciaux participants et toutes leurs ramifications, y compris tous les organismes et leurs institutions municipales
- les particuliers ou les entreprises qui se livrent à une profession libérale.

B[LIMITER LES BENEFICES

Les mesures empêcheront les entreprises de hausser leurs prix au-delà du niveau de l'augmentation nette de leurs coûts. Cependant, le programme dit bien que cela n'oblige en rien les entreprises à fixer des prix qui perpétueront ou occasionneront une perte dans l'ensemble de leurs opérations; et même que: "...une entreprise ne sera pas tenue pour infidèle au programme si le fait que ses bénéfices par unité ou sa marge bénéficiaire nette va au-delà des

lignes directrices [du programme], résultat de gains inhabituels de productivité attribuables aux efforts qu'elle a déployés, ou d'occasions favorables de coûts qu'elle ne pouvait raisonnablement prévoir". Ce qui laisse très large la marge pour les entreprises de

Federal Pioneer fabricant de matériel électrique [Manitoba] a eu depuis l'an dernier 33% d'augmentations de revenus bruts et 63% d'augmentation de profits. Si ses bénéfices sont limités à cette proportion, sûr qu'elle ne s'en plaindra pas!

LES CONSEQUENCES DES MESURES TRUDEAU

La bourgeoisie a toujours cherché à reporter sa propre crise sur le dos de la classe ouvrière. Sous le couvert d'une lutte acharnée contre l'inflation, la bourgeoisie canadienne a décidé de recourir à l'aide de l'Etat pour mener une nouvelle offensive contre les salariés. Alors que la hausse des prix a bénéficié aux capitalistes aux dépens des travailleurs entre 1970 et 1974. [Il suffit de voir l'évolution des parts des salaires et des profits dans le revenu national, voir tableau].

"gains inhabituels" de bénéfices: augmentation de la cadence, conditions de travail de plus en plus insalubres, etc.

Les entreprises d'exportation, quant à elles, vendront bien entendu les produits à

	Pourcentage annuel d'inflation	Pourcentage d'augmentation des profits
1971	2.8	12.9
1972	4.7	21.1
1973	7.6	35.7
1974	10.9	28.4

l'étranger aux prix du marché international, tout en ayant les salaires de leurs employés gelés au Canada, ...quelle belle perspective de profits! Et, si une telle entreprise peut démontrer la nécessité d'établir aux prix internationaux le prix de tous ses produits vendus au Canada, elle pourra être aussi jettée à un régime fiscal spécial pour tous ses bénéfices, régime fiscal dont on ignore encore la teneur à l'heure actuelle.

L'effet principal des mesures relatives aux bénéfices sera de "...limiter les bénéfices par unité de production, exprimés en dollars, à la moyenne des bénéfices par unité d'une entreprise au cours d'une période comparable de l'époque qui a précédé l'annonce d'aujourd'hui" [14 octobre]. Or, d'après "LA PRESSE" pour ne prendre qu'un exemple frappant: la compagnie

C'est un fait qu'en 1974, au moment où commençait la riposte des travailleurs à l'inflation: indexation, mesures de rattrapage du pouvoir d'achat, augmentations pour accroître le pouvoir d'achat, on pouvait noter une légère diminution des profits cette année-là.

Aussi n'est-ce pas un hasard si les mesures Trudeau interviennent à ce moment.

là. La loi Trudeau ne vise qu'à protéger les profits de la bourgeoisie canadienne en recréant les conditions nécessaires à l'accumulation du capital dont la bourgeoisie a besoin pour traverser en sécurité la crise économique. En effet, comme on le verra, cette loi prévoit un contrôle strict des augmentations salariales mais elle est pleine de trous du côté du contrôle des prix, des loyers, des dividendes, honoraires professionnels,

etc... La loi prévoit pour les entreprises beaucoup d'exceptions pour échapper au contrôle et plusieurs possibilités d'appel auprès de la Commission de contrôle.

Il suffit d'aller au-delà des apparences, de scruter quelque peu les mesures proposées pour s'apercevoir que si, d'une part les mesures visant à contrôler les salaires sont des plus faciles à appliquer, celles visant les honoraires professionnels et surtout les prix, donc les profits, comportent tellement d'exceptions qu'elles s'avèreront à toute fin inapplicables.

TOUS LES TRAVAILLEURS SONT TOUCHÉS

Avant de passer à l'étude systématique des contrôles comme tels, il est utile de voir qui sont touchés par ces restrictions. A part les catégories d'employés touchés directement par le programme, d'autres groupes de travailleurs qui théoriquement ne sont pas visés par ces mesures subiront l'entraînement du gel des salaires [quel patron offrira plus à ses employés que le maximum fixé par les mesures Trudeau même si on le leur permet? Par exemple au Québec, même si les mesures ne touchent que les industries de la construction qui emploient plus de 20 personnes, la convention collective de toutes ces industries est négociée à une même table provinciale.

CONTROLE DES SALAIRES LIMITER LES AUGMENTATIONS SALARIALES

Selon les normes de la loi, les augmentations de salaires pour la première année pourront s'échelonner de 8% à 12%. On peut décomposer ainsi:

- 8% pour compenser la hausse des prix (inflation)
- 2% d'enrichissement
- ajustement supplémentaire de 2% dépendant des augmentations salariales reçues au cours de la période précédente l'entrée en vigueur de la loi.

- 8% POUR COMPENSER L'INFLATION: BAISSE RELLE DU SALAIRE

Si au cours de l'année, le coût de la vie augmentait de plus de 8%, par exemple 10% [taux d'inflation de 1974] la différence sera ajoutée au plafond de l'année suivante. Les travailleurs devront donc pendant une année subir une baisse réelle de leurs salaires, la compensation n'étant possible qu'avec un an de retard.

- 2% D'ENRICHISSEMENT: POUR CEUX QUI ONT PERDU UN RATTRAPAGE INSIGNIFIANT

Les travailleurs qui ont vu,

dans les années passées leurs pouvoir d'achat diminuer d'une façon excessive ne peuvent revendiquer qu'un rattrapage maximum de 2%.

- AJUSTEMENT SUPPLEMENTAIRE DE 2%: POUR CEUX QUI ONT GAGNE, ON EFFACE TOUT ET ON RECOMMENCE

Si au cours des deux années précédant l'entrée en vigueur des contrôles ou au cours de la convention qui se termine, des travailleurs ont reçu un enrichissement de plus de 2%, l'enrichissement auquel ce groupe aura droit au cours de la première année sera réduit en conséquence. Par exemple, des travailleurs qui lors de leurs conventions collectives, ont obtenu un enrichissement moyen de 3%, pourront revendiquer pour la première année une augmentation maximum de 9% soit: - 8% contre l'inflation - 2% d'enrichissement - moins 1%, parce que le groupe a bénéficié de 3%, soit 1% de plus que la norme de 2%.

Pour comprendre l'importance de tels contrôles, pensons aux travailleurs qui, par des luttes souvent très longues et très difficiles ont réussi à améliorer leur pouvoir d'achat et qui se verront pénaliser pendant la durée des contrôles. C'est la cas notamment d'un grand nombre de travailleurs du secteur du papier; pour eux les mesures Trudeau signifiaient des augmentations maximales de 8%, 6% et 4% les trois prochaines années, c'est-à-dire le gel de leur pouvoir d'achat.

CONTROLE DES SALAIRES DES PROFESSIONNELS ET DES DIRECTEURS: POUR LES PROFESSIONNELS: PAS DE PROBLEMES

Les mesures Trudeau permettent aux professionnels de dépasser les lignes directrices du programme en augmentant leurs charges de travail. Cela peut se traduire par une augmentation du nombre d'actes médicaux et légaux par exemple, ayant pour conséquence une détérioration de la qualité des services au profit de plus hauts salaires. Cela peut aussi vouloir dire, puisque l'Etat n'a pas de vrai contrôle sur les actes professionnels, de passer outre aux mesures en rendant certains services et en facturant pour d'autres qui sont plus chers.

POUR LES DIRECTEURS, PAS DE PROBLEMES NON PLUS

Quant c'est la volonté de l'entreprise, les directeurs peuvent aussi transgresser facilement la loi. Quelqu'un qui occupe le poste de

directeur du personnel, peut faire changer le titre de son poste en celui de vice-président des relations de travail, toucher une augmentation salariale et continuer à remplir les mêmes fonctions qu'avant.

CONTROLE DES PRIX LES COÛTS DE LA PRODUCTION

La loi prévoit que les patrons pourront augmenter les prix de manière à récupérer l'augmentation des coûts de revient. Or, à part des coûts de main-d'oeuvre et les coûts de production, toute une série de dépenses [faux-frais] sont comptabilisées comme coût de production: publicité, frais de promotion, comptes de dépenses des directeurs, frais d'exploration, de recherche. C'est ainsi, par exemple, que Bell Canada a fait payer à ses abonnés des centaines de millions de dollars pour faire concurrence aux autres monopoles dans la télécommunication.

Années	Bénéfices en millions de \$	Augmentation par rapport à la période précédente
1965 - 1969	7,178	7.0
1966 - 1970	7,545	3.9
1967 - 1971	7,850	5.3
1968 - 1972	8,590	9.4
1969 - 1973	9,896	15.2
1970 - 1974	11,904	20.3



UNE NOMBRE EN OR: LES PROFITS DES CINQ DERNIERES ANNEES

Pour chaque usine qui fabrique plus qu'un seul produit, il est impossible de calculer le coût de revient de chaque unité de production. Pour ces entreprises, la loi donne des directives: "Si une société se trouve dans l'impossibilité de répartir le coût des produits individuels, elle doit en établir le prix de manière à ce qui la marge bénéficiaire nette avant impôts exprimée en pourcentage ne dépasse pas 95% de sa moyenne des cinq dernières années financières complètes". Les cinq dernières années ont été des années de profit record pour les sociétés. Entre 1970 et 1974, les profits ont augmenté à un rythme époustoufflant. Le tableau suivant donne une idée au niveau des bénéfices depuis les cinq dernières années par rapport à des périodes précédentes:

LES EXEMPTIONS LES PRODUITS IMPORTES AU CANADA

Le prix des produits importés ne sera pas assujettis aux mesures de contrôle. Or, 30% des biens essentiels [nourriture, habillement, huile à chauffage, essence, etc.] sont importés de l'étranger. D'ailleurs, lors du gel des prix et salaires aux Etats Unis, de nombreuses compagnies multinationales

ont réussi facilement à passer outre aux mesures: par exemple, en vendant des marchandises à une filiale à l'étranger, et en les rachetant à des prix gonflés. LES "NOUVEAUX" PRODUITS

Une autre exception concerne les prix des "nouveaux" produits. Puisqu'il n'existe pas de définition très stricte de ce qui constitue un nouveau produit, une entre-

prise pourrait simplement changer l'emballage des produits déjà existants pour justifier une hausse des prix. Pendant le gel des prix aux Etats Unis, cette pratique était fort courante... LA VERITABLE CIBLE DES MESURES TRUDEAU: LES TRAVAILLEURS

Ce n'est pas par accident que dans la loi Trudeau, les prix échapperont au contrôle intense que subiront les

CONTRE LES TRAVAILLEURS

salaires des travailleurs, puisque le but véritable de ce projet de loi est de faire payer aux travailleurs les frais de la crise. Les conséquences des mesures de contrôle des salaires pour les travailleurs sont très graves:

- SUPPRESSION DU DROIT DE GREVE

Cette législation annule à toute fin pratique le droit de grève. En effet le projet de loi prévoit des amendes et ou des peines de prison pour "... quiconque... ne se conforme pas ou tente de ne pas se conformer à une disposition de la présente loi." Un syndicat par exemple qui décréterait une grève légale pour appuyer des revendications allant à l'encontre des normes, tenterait par le fait même à ne pas se conformer à une des dispositions de la loi. Une telle grève, légale en vertu du Code du Travail, deviendrait illégale en vertu du Bill C-73.

- SUPPRESSION DU DROIT DE NEGOCIER LIBREMENT

Loin de représenter des

minimum. Comme les acquis négociés par les travailleurs syndiqués se répercutent à plus ou moins long terme sur les conditions de travail des non-syndiqués, cela les touche au même titre et même plus que tous les travailleurs.

On n'a qu'à penser à l'impact des revendications du \$100 minimum du Front Commun sur l'évolution du salaire minimum au Québec. La preuve la plus flagrante des conséquences du projet de loi sur les non-syndiqués est la décision qu'a pris le gouvernement de hausser le salaire minimum à \$2.80 au 1er décembre alors que le maximum permis par la loi Trudeau est de \$3.50.

- AUCUN CONTROLE SUR LE PRIX DES BIENS ESSENTIELS

Le Bill C-73 n'imposera aucun contrôle effectif sur trois catégories de dépenses qui absorbent la majorité des dépenses familiales: la nourriture, l'habitation et l'habil-

lement. Les familles qui s'assurent un revenu entre \$5,000 et \$6,000 consacrent presque 70% de leur revenu à ces trois catégories de besoins essentiels.

Tous les aliments ne sont pas contrôlés selon la loi puisque 85% de la production est importée. Pour l'habillement, ce chiffre se monte à 70%. Pour ce qui est du prix des logements, ils ne sont pas soumis aux mesures de la loi, en ce qui concerne les logements nouvellement construits. Pour les autres, c'est un domaine qui relève de la juridiction provinciale. Enfin, on sait aussi qu'une partie importante de nos revenus est consacrée au transport. Or, à Montréal, les tarifs des transports publics ont augmenté de 43% le jour précédent l'annonce de la loi Trudeau. Quant à ceux qui possèdent des voitures, ni les prix des autos, ni celui de l'essence ne sont contrôlés, puisqu'essentiellement ce sont des produits importés.

CAROLE FIORI L.C.[M.L.]C.

DISTRIBUTION PROCENTUELLE DES DEPENSES COURANTS DES FAMILLES DE DEUX PERSONNES ET PLUS SELON LA CATEGORIE DE DEPENSES ET SELON LE NIVEAU DE REVENU FAMILIAL, QUEBEC, 1969

Revenu familial \$	CATEGORIE DE DEPENSES \$							TOTAL
	Nourriture	Habitation	Habillement	Transport	Santé et Soins	Loisirs Formation lecture	Tabac et Alcool	
5-5999	29.9	28.7	10.5	12.3%	7.8	5.5	5,5	100.2%
8-8999	26.5	26.5	10.9	17.5	7.2	6.2	5.2	100%
11-11999	24.1	26.2	11.7	18.6	6.6	7.1	7.1	101.4%

garanties d'augmentations salariales, la loi ne pose en fait que les limites maximales pouvant être atteintes lors des négociations collectives. Et même si le syndicat voulait aller chercher le maximum permis par la loi, oserait-il entreprendre une grève pour réclamer 1% de plus si par exemple, l'employeur offre 9% et que les travailleurs ont droit à 10%.

- POUR LES NON-SYNDIQUES: DES CONSEQUENCES DESASTREUSES

Les salaires et les conditions de travail des travailleurs non-syndiqués sont fixés par les patrons et les gouvernements par le biais de la politique du salaire

LE VERITABLE BUT DE LA LOI TRUDEAU: LE GEL DES SALAIRES POUR ACCROITRE LES PROFITS

Par le gel des salaires, la bourgeoisie attaque les travailleurs, classe contre classe. Alors que cette loi frappe directement la classe ouvrière en gelant ses salaires et en lui faisant payer les coûts de la crise, la bourgeoisie se donne les moyens de passer au travers: limiter les hausses salariales, c'est avant tout permettre à la bourgeoisie de relever ses profits en réduisant le coût de la main-d'oeuvre.

A cette attaque de la bourgeoisie, la classe ouvrière a commencé sa riposte. La manifestation du 26 novembre dernier réunissant 40,000 personnes dans les rues de Montréal, a démontré à la bourgeoisie la colère des travailleurs. Et cette manifestation n'était que le premier coup de la riposte.

Dans un prochain article, nous verrons comment s'organise le mouvement ouvrier pour lutter contre l'offensive de la bourgeoisie canadienne.

Références: "Points saillants du programme anti-inflation du gouvernement canadien" — Gouvernement du Canada octobre 75.

Les étudiants de socio font le bilan

Le Volume présente aujourd'hui la première partie du bilan produit par le C.P. de socio, qui a exercé un rôle dirigeant tout au long du conflit. Il s'agit là bien sûr d'une interprétation du conflit à laquelle d'autres s'opposent. C'est de ces oppositions que surgira, espérons-nous, une meilleure compréhension de la portée et des orientations que devra prendre l'action politique en milieu étudiant.

Dix semaines de lutte... Trente huit jours de grève en sociologie. Le Comité exécutif provisoire élargi des étudiants de sociologie présente son bilan de ce long conflit. Ce bilan vient avec quelque peu de retard. Toutefois, il n'en conserve pas moins une grande importance pour déterminer l'orientation des actions futures du mouvement étudiant en sociologie et à l'U de M. De plus, il importe par ce document de contre-carrer une récupération "étouffante" de certains groupes et individus "gauchisants" ou les interprétations carrément conservatrices du conflit, provenant notamment de certains professeurs et étudiants de sociologie.

1.0 La nature des revendications

"Il est nécessaire d'organiser, dans le cadre ou en marge de l'enseignement magistral, des équipes de travail, de discussion, de recherche, de travaux pratiques, de séminaires; c'est dans ces groupes que les étudiants peuvent exercer leur imagination et leur initiative, développer leur esprit de recherche et leur sens critique. C'est particulièrement au niveau de la licence et du grade de "Bachelor" où les étudiants plus nombreux et les cours magistraux plus fréquents que l'enseignement devra être repensé dans ce sens. Cela exigera que le budget des universités comporte des bourses à des étudiants avancés qui serviront de démonstrateurs..."

Rapport Parent, Tome 2, p. 231

Il faut avoir lu le Rapport Parent et savoir que la formule thématique revendiquée par les étudiants de sociologie est appliquée dans plusieurs départements d'autres universités [Ex. UQTR] pour se convaincre que les revendications des étudiants ne constituaient pas un projet

anarchique et encore moins un projet révolutionnaire en soi.

Issues de deux semaines d'études tenues au début du trimestre, les revendications pédagogiques des étudiants de sociologie visaient à transformer le rapport d'autoritarisme et de domination dans la relation enseignant-enseigné, et transformer aussi l'enseignement universitaire [contenu et forme] en vue d'un plus grand contact avec les luttes sociales. Dans ce sens, les étudiants présentèrent un projet qui devait leur permettre de travailler par thèmes de travail, dont le contenu et la forme seraient déterminés par eux, en relation avec l'importance de ces débats dans la société. Ces thèmes ne remettaient pas en cause l'existence de connaissances sociologiques de base, mais visaient plutôt à critiquer les connaissances dites de base actuellement et à voir à leur mise en application concrète avec l'aide du professeur considéré comme personne ressource et non plus comme unique dispensateur de connaissances. De sorte que la formule du cours magistral et le contenu de ces cours seraient modifiés pour la durée de l'expérience-pilote, soit le semestre hiver 76, tout en préparant une réforme en profondeur du programme pour l'an prochain.

La réforme proposée par les étudiants de sociologie aurait donc pu être facilement intégrable dans le fonctionnement universitaire. Elle ressemble d'ailleurs aux formules de réformes pédagogiques de la révolution tranquille.

Comme expliquer alors les résistances de l'administration face à l'acceptation de ce projet? Comment expliquer qu'une lutte de fond s'amorce actuellement pour la décentralisation du pouvoir à l'U de M? La seule façon d'y répondre est de situer les véritables enjeux de la lutte. A notre avis, deux éléments fondamentaux ont amené la réaction

féroce de l'administration et la résistance du corps professoral: la critique politique des étudiants de sociologie pour justifier leur projet et la mise en situation de l'université dans un contexte de crise économique.

2.1 La critique politique

Les étudiants de sociologie ont maintes fois exprimé qu'ils refusaient la dépendance du système d'éducation envers les impératifs de l'état et du système économique.

Le rôle de l'éducation au sein de la société ne sera jamais neutre. Dans une société de classes, le système scolaire contribue à la reproduction des classes. Or, l'université est une instance du système scolaire. Au Secondaire et au Cégep s'opère une très forte sélection et une division entre le travail manuel et technique d'une part, et d'autre part le travail intellectuel.

L'université que l'on voudrait parfois croire ou faire croire "le refuge des Sciences et des Lettres" est la dernière instance du maintien et de la reproduction d'une information et d'une idéologie au service de la bourgeoisie. L'université s'adapte par la sélection [clientèle scolaire de milieu privilégié] et par le type de formation dispensée [pour cadres et intellectuels] aux besoins économiques et idéologiques du système. Et ce de deux manières: par le contenu du "savoir" et par le type d'utilisation de ce "savoir" dans la société.

L'université contribue au maintien de la classe dominante en formant des professionnels, des spécialistes, des intellectuels, à l'esprit atomisé, piliers du statu quo, qui ne sont que des rouages inconscients d'un système bien huilé centré sur la consommation et l'exploitation. En termes clairs, c'est en formant des individus spécialisés dont le système a besoin mais inconscients des rapports d'exploitation que l'université contribue au maintien de la domination politique et économique de la bourgeoisie. L'université joue bien son rôle lorsqu'elle produit des individus inoffensifs qui par leur action [quelquefois consciente, mais intérêts obligent] maintiennent le statu quo.

Mais n'y enseigne-t-on pas le "marxisme"? Oui, dans quelques départements, à

côté de beaucoup d'autres sciences comme un point de vue possible sur la réalité, tout en prenant bien garde de lui donner une valeur autre qu'un savoir livresque, disconnected de l'expérience concrète et de la pratique sociale de l'étudiant. Toutefois, dans la majorité des cas, la "science" qu'on enseigne à l'université masque objectivement par son explication implicite ou explicite du monde les rapports d'exploitation que cette "science" sous-tend, le sens du développement de cette "science" en fonction des besoins d'une minorité déjà sur-privilegiée, et par conséquent masque la nécessité de renversement de l'ordre social actuel.

Les Sciences sociales ne sont pas exemptes de cette critique. A l'instar des sciences dites exactes qui produisent les connaissances techniques nécessaires au maintien du système économique actuel à partir d'une idéologie de conservation, les sciences sociales produisent plus que tout autre un discours idéologique explicite pour la maintenance du statu quo. La sociologie participe à ce courant. Traditionnelle ou nouvelle, elle désamorce sous une apparente rigueur scientifique la portée dynamique et concrète d'une théorie et d'une pratique du changement social à caractère révolutionnaire.

Psychosociologie, fonctionnalisme, structuralisme, marxologie: différentes tendances, différents courants que l'on présente au département sous l'épais couvert d'une démocratie de bon ton, mais puissamment annihilant d'une compréhension, d'une critique, d'une pratique sociale quelque peu cohérentes. L'absence de débats, le consensus artificiel sont des traits majeurs de cette annihilation.

En contestant les intérêts que sert l'université bourgeoise, les étudiants de sociologie contestaient aussi directement la structure de pouvoir en place qui maintient ces intérêts universitaires. Il est d'ailleurs notable de constater que la direction de l'université est constituée par de dignes et célèbres représentants de l'entreprise privée. [Voir Agenda des étudiants]

Le rapport Nadeau au niveau des Cégeps, la réforme Després à l'U du Q sont une manifestation de cette

rationalisation de l'éducation et d'une meilleure adaptation de l'appareil scolaire au système. A l'U de M, la protection de cette servilité se fait par une administration fortement centralisée, ayant un pouvoir décisionnel au niveau de l'administration générale mais aussi sur les programmes d'enseignement. [Voir statuts et charte de l'U de M.]

D'ailleurs tout au long du conflit, après l'entente intervenue entre les professeurs et les étudiants, l'administration a contesté la position du corps professoral sur des questions pédagogiques, tel le bassin des étudiants ayant accès à l'expérience. Même plus, l'administration s'est vantée d'avoir été le rempart sans lequel les professeurs auraient cédé à la pression.

P
R
E
M
I
E
R
E

Dans ce sens, le projet des thèmes constituait un projet menaçant, suscitant de très vives réactions. Le projet des thèmes ne représentait pas une fin en soi le une réforme pédagogique, mais beaucoup plus un moyen de critique des intérêts de l'enseignement dit supérieur et pas conséquent de la structure de pouvoir. Car l'une des tâches primordiales est de voir quels intérêts sert présentement l'éducation, d'en faire la critique. Pour ce faire, on doit favoriser le développement de l'imagination, de la pensée critique et d'inscrire l'analyse du système d'éducation et de toutes les réalités sociales dans une perspective et dans une pratique réelles.

socio font le bilan

A notre avis, le projet des thèmes ne constituait pas en soi le pourquoi du refus de l'administration. Les objectifs de fond du projet des thèmes et la pratique qui pourrait en découler forment la base du refus du projet-pilote. Le doyen nous a d'ailleurs explicitement confirmé ce point de vue en nous affirmant que c'était la "philosophie" qui sous-tendait les thèmes et non le projet en tant que tel qui lui apparaissait le plus "douteux."

Quant aux professeurs, la remise en question de la relation enseignant-enseigné les concernait directement. Dans le système actuel, l'étudiant est dominé à l'intérieur du système d'enseignement. On lui indique le contenu et le

P
A
R
T
I
E

mode d'appropriation des connaissances. Dans ce sens, la critique effectuée au sujet du rapport professeur-étudiant relevait plus de l'inscription de ce rapport comme moyen de reproduction et d'asservissement de la connaissance à des intérêts et à un pouvoir précis. Dans le système actuel, les professeurs sont en cause dans la mesure où pour conserver les avantages bureaucratiques de leur situation [recherche, statut social] ils deviennent une force d'immobilisme et de freinage par rapport à une contestation des intérêts que sert l'université bourgeoise, et de leur rôle de reproducteur d'une idéologie et d'un

cadre pédagogique visant à maintenir le statu quo. Il est par ailleurs assez étonnant de constater l'attitude répressive de plusieurs sociologues se disant de gauche. Voilà le niveau d'analyse que n'a pas fait le sociologue Moreux, limitant le rapport pédagogique à un rapport d'âge [l'éducation permanente?] et le conflit à une contestation du rôle du professeur, alors que la bataille centrale s'est menée contre l'administration.

Il faut admettre cependant que les étudiants n'ont pu faire de propagande suffisante à ce niveau, en raison des charges du travail tactique. De plus, les étudiants ont réalisé quelque peu tardivement la nécessité de rendre explicite cette analyse implicite au début du conflit. Toutefois, la sensibilisation dans les autres départements s'est fait sur le thème de la centralisation du pouvoir administratif et non sur les revendications spécifiques des étudiants de sociologie. Quant aux autorités administratives, la position des étudiants leur a été communiquée dès le début, lors d'une séance de négociation orageuse.

2.2 La situation de l'appareil scolaire dans un contexte de crise économique

Au Québec, les années 60 furent le passage direct de la société dite traditionnelle à l'ère industrielle. L'essence de la révolution tranquille fut de doter l'état québécois d'instruments modernes pour mieux s'insérer dans le contexte du capitalisme nord-américain. Si le système scolaire s'est largement développé lors de la révolution tranquille, c'est en fonction des besoins des grandes corporations multinationales à la recherche de main-d'oeuvre qualifiée. Si le système scolaire est en crise depuis la fin de la révolution tranquille, c'est que l'expansion économique prévue n'est pas arrivée et que le marché du travail ne s'est pas développé en fonction des transformations de l'appareil scolaire. Il faut donc retablir le système d'éducation en fonction de la crise généralisée au niveau économique. Ceci implique des coupures de budget, une centralisation accrue au niveau administratif, de même qu'une liaison accentuée entre le marché du travail et le système scolaire. C'est

dans ce sens que l'on peut interpréter les récentes déclarations du ministre de l'éducation à l'effet d'une stabilisation du rythme de croissance dans le système d'éducation. De plus, on ne peut oublier que les "grands" projets [Baie James, Aluminerie] sont des éléments de la relocalisation des ressources et des coupures de budget au niveau de l'éducation et des affaires sociales.

En deuxième lieu, il faut aussi percevoir que le système d'éducation ne s'est peut-être pas développé comme prévu, comme le sous-tend le rapport Nadeau. Dans ce sens, le sous-développement du secteur professionnel dans les Cégeps constitue un élément de déstabilisation du système actuel en raison du besoin de main-d'oeuvre spécialisée. Ceci implique donc une volonté d'accentuation du contrôle et de reprise en main de l'appareil scolaire.

A l'heure actuelle, il faut réduire la marge d'autonomie relative du système scolaire. Or, même sur le plan de la liberté pédagogique, il n'est pas possible pour la bourgeoisie de faire des concessions substantielles. Au contraire, la période est au renforcement. Par ailleurs, des documents publiés par le Spuq [Syndicat des professeurs de l'U du Q] confirment nettement cette volonté de centralisation et de contrôle, et tend à montrer que l'infiltration patronale dans les universités va jusqu'à déterminer un modèle de fonctionnement similaire à l'entreprise privée.

"Les universités devront donc rester conformes au modèle industriel classique et éviter dans ces circonstances d'incorporer à la convention collective des mécanismes de partage d'autorité qu'appelle la participation."

Conférence des recteurs des universités du Québec, tenue à huis clos et sous le signe confidentiel à Bishop University, le 29-30-31 juillet 1974.

Par conséquent, une lutte pédagogique menée dans la période actuelle a une dynamique spontanément politique car elle constitue un saut dans l'inconnu tant sur le plan du contrôle que sur le plan des répercussions possibles dans les autres dé-

partements et dans le mouvement étudiant en général. On comprendra d'autant les réactions de l'administration si les revendications pédagogiques se doublaient d'objectifs politiques avoués. Dans les négociations, l'argument du précédent et des suites possibles que pourrait créer le projet des étudiants de sociologie a maintes fois été invoqué par le doyen pour tenter de refuser le projet.

Une lutte dans ce cadre, menée de façon militante, ne pouvait qu'avoir pour effet d'exacerber les contradictions et de démontrer une forte résistance au changement, fut-il mineur.

2.3 Le rôle du doyen et du recteur

On peut interpréter maintenant plus facilement les positions fermes des autorités administratives et l'utilisation de moyens de répression dans le cadre d'une université dont le mode de fonctionnement et les intérêts sont patronaux.

Il valait mieux dépenser \$4,000 de télégrammes de menace, d'encourir les frais de mesures judiciaires contre les étudiants, plutôt que de dépenser \$6,000 pour la réalisation de l'expérience. On peut mesurer jusqu'à quel point l'aspect monétaire était un aspect secondaire dans les négociations.

Il fallait à tout prix tenter de casser les étudiants de sociologie en brandissant les menaces d'annulation de la session pour ne pas céder et créer un précédent susceptible d'être suivi par d'autres départements.

Il valait mieux dévoiler son visage patronal en prenant une injonction plutôt que de céder à la pression.

Par ailleurs, ces décisions ont toujours été prises sans consultation avec l'assemblée départementale des professeurs ou encore avec les autres instances consultatives de l'université. Le corps professoral a dû affirmer publiquement son désaccord avec la position du doyen sur la question du bassin des étudiants. Le doyen n'en conserva pas moins son attitude, même si ce dernier point restait le seul en litige.

Cette façon d'agir, unilatérale et arbitraire, a soulevé un tollé de prestatations. La plus importante de ces manifestations est venue de l'assemblée universitaire, instance consultative supérieure réunissant des représentants des professeurs, le monde des doyens et celui du rectorat. Cette assemblée a blâmé le recteur pour la prise de l'injonction contre les étudiants de sociologie. Or, ce geste constitue un précédent. C'est la première fois que le recteur est mis ainsi en minorité. Même si ce geste ne change rien à la situation, on peut espérer un réveil des multiples instances consultatives à l'U de M, cautionnant et masquant trop facilement le pouvoir réel du recteur et du conseil universitaire.

De plus, la prise de l'injonction a suscité une mobilisation importante du côté étudiant, dont le point culminant fut le débrayage des Sciences sociales et la manifestation du 6 novembre réunissant plus de 2,000 personnes.

L'administration universitaire avait alors une double option par rapport au conflit en sociologie: ne pas céder et subir la vague de pression de plus en plus menaçante du mouvement étudiant [débrayage et remise en question du pouvoir illégitime exercé par une minorité administrative; le mouvement de revendications s'étendait dans d'autres départements] et de divers organismes universitaires, notamment le syndicat des professeurs; ou encore céder aux demandes des étudiants et par la suite tenter de récupérer le mouvement. C'est clairement ce qu'a laissé entendre le recteur Lacoste en déclarant sur les ondes de Radio-Canada qu'il fallait "aménager" la participation [expression gaie pour dire "organiser" la participation] ou encore "que les étudiants peuvent participer mais non avoir droit de décision."

Les étudiants de Sciences sociales doivent prévenir ce danger. Si l'action future veut déboucher sur une véritable décentralisation de la structure de pouvoir, il faudra mener cette action de façon concurrente à une réflexion politique intense sur le rôle de l'appareil universitaire. Nous reviendrons plus loin sur cet aspect.

C.P. DE SOCIOLOGIE

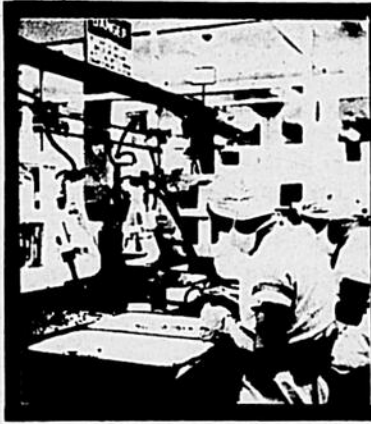
CE QUI SE PASSE EN BIOLOGIE...

Au début de la présente session, nous soulignons un conflit au département de biologie, plus précisément à propos du cours d'histologie animale [BIO 2410]. Ce cours se compose d'une partie théorique de 2 crédits et d'une partie pratique, aussi importante, de 2 crédits également. Pour assurer le bon fonctionnement des périodes de laboratoire, le professeur, M. Hisler, avait absolument besoin d'une technicien(ne), pour faire, entre autres, les préparations histologiques, monter sur lames les tissus que les étudiants doivent observer au microscope. Or, malgré les multiples demandes du prof. et des étudiants, la direction n'a pas engagé le[la] technicien(ne) nécessaire.

Telle était la situation fin septembre; fin novembre, on en est toujours là.

Les 24 étudiants du cours ont formé un comité qui a rencontré le directeur du département, M. Jolicoeur, et lui a soumis 3 pétitions, recueillies au niveau départemental. Ayant constitué un dossier sur la situation, ce comité s'est rendu auprès du recteur Lacoste, qui promet d'étudier la chose. Il remet en fait le litige entre les mains du [très connu] doyen J.A. René Lévesque, qui, lui, a fait

répondre aux étudiants, par la bouche de M. Jolicoeur [on revient à notre point de départ]



qu'il était impossible de satisfaire ces exigences. Un autre bel exemple de l'enthousiasme qu'ont nos dirigeants à assumer

leurs responsabilités ...

On leur a fait la réponse classique: pas d'argent! M. Jolicoeur a bien procédé à un affichage pour le poste, mais les qualifications demandées sont telles qu'il ne risque pas d'avoir à engager un technicien demain matin.

Donc, durant toute la session, les étudiants auront effectué leurs séances de laboratoire avec de vieilles lames microscopiques, dans des conditions déplorables et fort peu propices à un bon apprentissage de la matière.

Cependant, face à une administration intransigeante, on ne peut pas dire que les 24 étudiants d'histologie furent bien appuyés. Ils se sont retrouvés plus ou moins seuls face à la "machine" universitaire. Les autres étudiants du département ne se sont pas sentis tellement concernés par le problème et ne semblent pas voir la pertinence de continuer la lutte à la fin de ce cours, pour l'an prochain. Les membres de l'AEB [Association des Etudiants de Biologie], vont maintenant négocier avec l'administration. Souhaitons qu'ils prennent un peu plus à cœur les intérêts de leurs confrères, et n'hésitent plus à employer des moyens vraiment efficaces pour arriver à leurs fins.



Richard Doyle
Biologie

on est 6 millions
de presque parents,

faut se parler.



BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE **Labatt** LIMITÉE—Y'A RIEN QUI LABATT

ERRATUM

VEUILLEZ NOTER QUE LA PROJECTION DU FILM "PLAYA GIRON" ET L'EXPOSITION DE LIVRES ET D'AFFICHES QUI AVAIENT ÉTÉ ANNONCÉES PAR ERREUR LA SEMAINE DERNIÈRE POUR LE 5 NOVEMBRE [SIC], AURA LIEU LE MERCREDI 3 DÉCEMBRE À 19 H. 30 À L'AMPHI K 500 [IMMEUBLE PRINCIPAL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL.]

UN REPRESENTANT DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA SERA PRÉSENT ET UNE DISCUSSION SUIVRA LE FILM. IL Y SERA QUESTION DES PROBLÈMES ACTUELS EN AMÉRIQUE DU SUD.

Vêtements Pour ELLE

Vous invite à venir voir ses plus recents styles de mode pour demoiselles et dames.

PRIX REDUITS 30%-50%

En haut de La Banque Royale au coin de Cote-des-Neiges et Van Horne.

3720 Van Horne chambre 1.

UN JOYEUX NOËL AVEC

le Jean Bleu

**CENTRE D'ACHATS
WILDERTON**

2725 VAN HORNE

TÉL. 341-6665

ET 10 AUTRES LOCATIONS POUR VOUS SERVIR

GILETS UNISEXES 5.95 rég 9.95	JUPE SUR BLOUSE 12.95	LEE EXTRA LEE CORDUROY LEE JEAN 13.95
CHEMISES 'dernier cri' 9.95 rég 17.95	JUPES à denim délavé 6.95 rég 18.95	
CHEMISES à denim délavé AUBAINE!!! 7.95	GWG Scrubbies déclassé 12.95 rég 19.95	

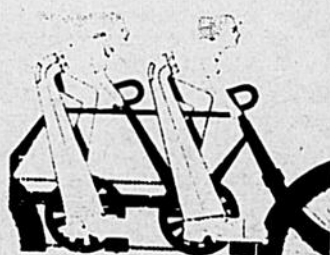
LES MEILLEURES MARQUES



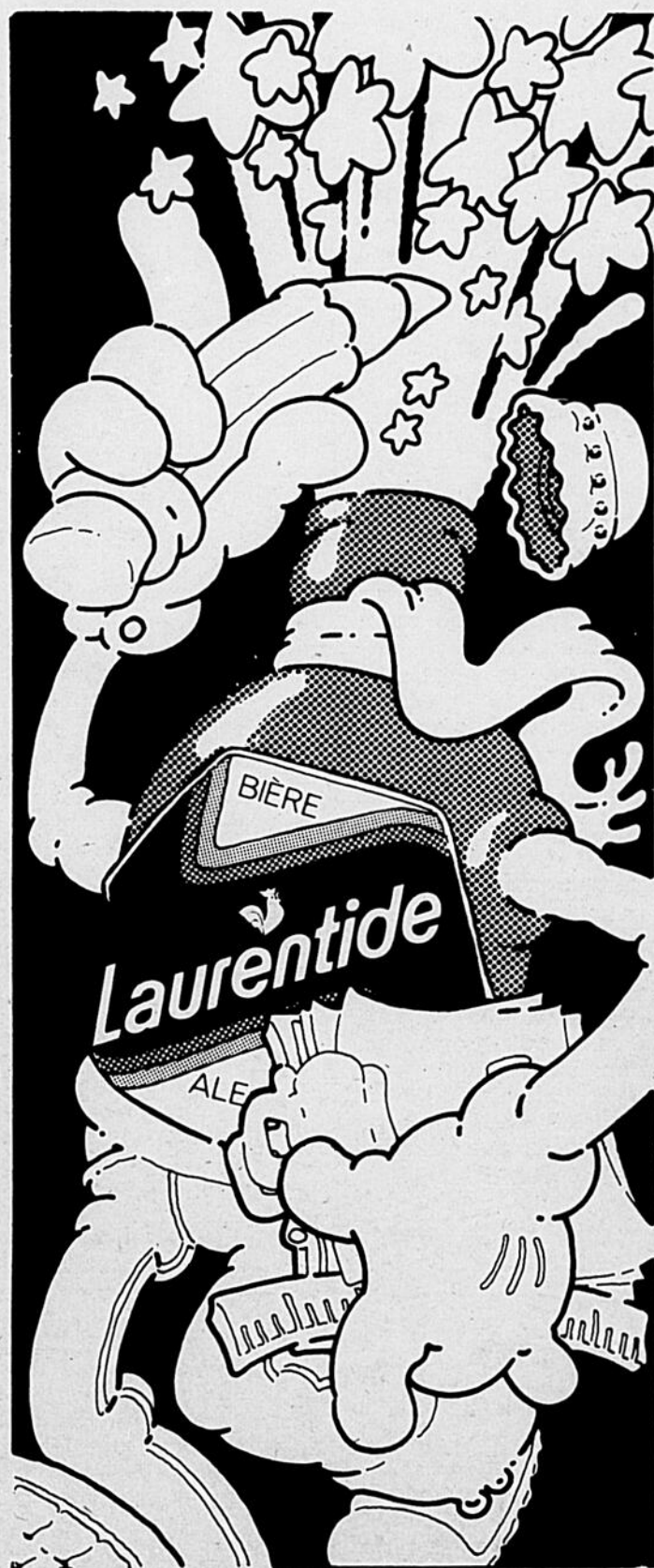
**RABAIS SPÉCIAL POUR LES
ETUDIANTS DE L'U de M**

10%

AVEC PRESENTATION DE CETTE COUPURE



le Jean Bleu



L'Etat d'Israël, créé le 15 mai 1948, est la concrétisation du sionisme; cette doctrine raciste, fondée par Théodore Herzl, émerge vers la fin du 19ième siècle en Europe, a pour but de créer un Etat Juif. De nombreux juifs manifestent leur désaccord face à cette théorie qui prône la *suprématie des juifs*. Mais, cette suprématie des juifs, selon le sionisme, ne peut être revalorisée que dans un Etat Juif. Au début du siècle, cet Etat juif n'existant pas, il faut le créer coûte que coûte, malgré que seule la religion puisse réunir les juifs, car il n'y a ni communauté de langue, de territoire, d'idéologie entre les juifs.

Cette recherche "d'un morceau de globe" est primordiale pour les sionistes. A cette époque, plusieurs suggestions sont étudiées par les milieux sionistes: l'Ouganda, la Palestine, l'Argentine. Mais, les sionistes ont un "petit faible" pour la Palestine, terre de leurs ancêtres. Ainsi, au congrès sioniste de 1897, on vote les principes suivants:

- 1—Colonisation de la Palestine
- 2—Organiser et rassembler les juifs
- 3—Fortifier le sentiment national
- 4—Faire les démarches préparatoires pour l'obtention du consentement des gouvernements

Dès lors, les sionistes travaillent à arracher la Palestine aux Palestiniens afin d'y installer le "peuple juif". Par diverses tractations politiques [par exemple, influence dans le gouvernement anglais, promesses politiques, etc.], par leur influence économique et en profitant de leur sort de martyrs en Allemagne nazi, les sionistes obtiennent la Palestine de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Financement du Sionisme
 "Qu'est-ce qu'un sioniste? C'est une personne qui ramasse de l'argent auprès d'une seconde personne pour en enjoyer une troisième en Palestine". Cette boutade de Samuel Halperin démontre bien que la prospérité de l'"Etat" d'Israël est possible grâce au soutien financier extérieur. De 1949 à 1966, l'aide étrangère s'est chiffrée à plus de 7 milliards. [voir tableau 1]

Cela est significatif en soi, ainsi le miracle juif est désamorcé, ce modèle de croissance économique pour le Tiers-Monde, n'est finalement que du trompe-oeil. Car avec une aide aussi considérable, il faut être maladroit pour manquer son coup.

L'image du peuple juif qui a fait surgir de "l'aride désert palestinien" un pays prospère et idéal est fausse. D'ailleurs ce "désert aride" n'était pas si aride que cela, car avant l'occupation des sionistes, la Palestine était l'un des Etats les plus développés et les plus prospères du Moyen-Orient. Le sionisme se base sur une réalité un peu [et même beaucoup] transformée, curieusement, au détriment des palestiniens...

plus dénoncé par l'Assemblée Générale de l'ONU.

Depuis 1948, à 24 reprises, l'ONU a reconnu le droit de retour aux Palestiniens. Ainsi, le 2 décembre 1948, l'Assemblée Générale a "Décidé que les réfugiés souhaitant réintégrer leurs foyers et vivre en paix avec leurs voisins devraient être autorisés à le faire dès que possible." Mais, la résolution fut vaine...

L'ONU reconnaît aussi les droits inaliénables du peuple

TABLEAU 2. RESOLUTIONS CONDAMNANT ISRAEL POUR LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA CONVENTION DE GENEVE.

Résolution No. 2546, le 11 décembre 1967
 Pour: 52 Contre: 13 Abstention: 49 [Canada]
 Résolution No. 2727, le 15 décembre 1970
 Pour: 52 Contre: 20 [Canada] Abstention: 42
 Résolution No. 2851, 20 décembre 1971
 Pour: 53 Contre: 20 [Canada] Abstention: 46
 Résolution No. 3005, 15 décembre 1972
 Pour: 63 Contre: 10 [Canada] Abstention: 49
 Résolution No. 3092 B, 7 décembre 1973
 Pour: 90 Contre: 7 Abstention: 27 [Canada]

La Palestine et l'ONU



TABLEAU 1. AIDE ETRANGERE A L'ETAT D'ISRAEL

Un milliard et demi—Institutions juives [surtout américaines]
 Un milliard 100 millions—Réparations privées allemandes aux citoyens d'Israël
 835 millions—Transferts unilatéraux divers
 775 millions—Réparations officielles allemandes à l'Etat d'Israël
 315 millions—Dons des Etats-Unis
 Un milliard 650 millions—Prêts
 850 millions—Investissements

Le Sionisme et l'ONU
 Depuis sa création, Israël ne cesse d'ignorer la Charte des Droits de l'Homme et la Convention de Genève pour étendre son territoire, attaquer les camps de réfugiés palestiniens, torturer les tenants d'une société démocratique en Israël, etc. Mais, le sionisme est de plus en

palestinien. Le 8 décembre 1970, elle reconnaît le droit à l'auto-détermination, c'est-à-dire qu'elle:
 "1—Reconnaît au peuple Palestinien l'égalité des droits et l'auto-détermination, conformément aux stipulations de la Charte des Nations-Unies.
 2—Exprime ses graves pré-

occupations du fait que le peuple de Palestine n'a pas été autorisé à jouir de ses droits inaliénables et d'exercer son droit à l'auto-détermination.

3—Déclare que le respect total des droits inaliénables du peuple de Palestine est indispensable à l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient."

Le 30 novembre 1973, elle reconnaît le droit à la lutte armée pour la libération de la Palestine. La résolution 3070 affirme que:

"a) Le jumelage des concepts de "liberté" et d'"indépendance" avec le concept d'"auto-détermination."
 b) L'affirmation de la légitimité de la lutte de libération, par tous les moyens dis-

ponibles, y compris la lutte armée.

c) l'appel lancé à tous les Etats pour qu'ils assurent leur soutien à cette lutte et de la condamnation des Gouvernements qui ne reconnaissent pas le droit à l'auto-détermination et à l'indépendance."

A la suite de la guerre de six jours au Moyen-Orient, l'ONU n'a cessé de condamner la violation des droits de l'homme et de la Convention de Genève par Israël. [voir tableau 2]

En octobre 74, l'ONU reconnaît dans l'OLP le seul représentant du peuple palestinien et accorde à l'OLP un siège d'observateur. Au mois de novembre 75, l'Assemblée Générale de l'ONU vote une résolution qui condamne le sionisme comme étant une doctrine raciste. C'est une grande victoire pour le peuple palestinien qui obtient de plus en plus d'appuis au détriment d'Israël qui est de plus en plus isolé du monde.

Le Sionisme et le Canada
 Allié du gouvernement sioniste d'Israël, le Canada a voté contre la résolution condamnant le sionisme et, sans parti pris, il a préféré annuler la Conférence sur le crime de l'ONU plutôt que d'inviter les représentants de l'OLP. Ces gestes démontrent bien que le Canada n'est pas si neutre qu'il l'affirme.

Conclusion
 Yasser Arafat, président de l'OLP, a déclaré lors de son discours à l'ONU: "Je suis venu porteur d'un rameau d'olivier et d'un fusil de combattant de la liberté. Ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main. Je le répète: ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main. Le guerre embrasse la Palestine, mais c'est aussi en Palestine que la paix renaitra." Le peuple Palestinien vaincra!

MICHEL DESMARAIS
 [SCIENCE POLITIQUE]